

### Agenda

**SAMEDI 6 AVRIL DE 9H À 12H** - Permanence élues - Mairie

**SAMEDI 6 AVRIL DE 14H À 18H** - Chasse aux œufs en famille - Espace Glenmor

**SAMEDI 6 AVRIL DE 15H À 17H** - Permanence parlementaire de votre députée - Mairie de Saint-Malo-de-Phily

**MARDI 9 AVRIL** - Manœuvres des pompiers contre incendies - Massifs forestiers

**JEUDI 11 AVRIL À 19H** - Conseil municipal - Mairie

**DIMANCHE 14 AVRIL DE 8H30 À 18H** - Braderie puériculture par Tournicoti - Espace Glenmor

**DIMANCHE 14 AVRIL DE 10H À 13H** - Rassemblement de véhicules anciens - Parking des Qeniaos

**MARDI 16 AVRIL** - Manœuvres des pompiers contre incendies - Massifs forestiers

**MERCREDI 17 AVRIL DE 9H30 À 11H** - Portes ouvertes école Notre Dame, de 18 mois à 3 ans - Sur place

**DIMANCHE 21 AVRIL À 14H** - Balade chantée et contée. Départ de la Mare aux Mortiers à 14h après un pique-nique (facultatif) à 12h30

**MARDI 23 AVRIL DE 14H30 À 19H** - Don du sang sur réservation 02 23 22 53 97 - Salle des Halles à Guichen

**SAMEDI 27 AVRIL** - Chantier participatif - Chapelle du Perchot

**DIMANCHE 28 AVRIL À 14H** - Loto par l'APE Korrigans - Espace Glenmor

**SAMEDI 4 MAI DE 9H À 12H** - Permanence élus - Mairie

### » COMMISSION VIE LOCALE

## Votre nouveau CCAS

Avec le changement d'équipe municipale, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale prend lui aussi un nouveau visage. Du côté des élu.es, celui-ci sera incarné par Anne-Marie Couëpel et Bernard Esnaud pour la majorité et Brigitte Marot pour la minorité. Natacha Gendron, élue majoritaire déléguée à la Vie sociale, culturelle et citoyenne a été désignée vice-présidente, Maryline Lair étant de facto présidente du CCAS en tant que maire.

Du côté des citoyennes, Annette Jolivel (représentante de l'ADMR pour le



canton de Guichen) et Hélène Guillard (pour l'association Action du canton de Guichen) poursuivent leur engagement auprès du CCAS et nous ne pouvons que nous en réjouir. Nadège Gambaretti et Cyrille Masseron, en tant que personnes qualifiées, les rejoignent. Merci à toutes pour votre implication au service de la collectivité. Un accent tout particulier sera mis cette année sur le renforcement des actions intergénérationnelles impulsées l'an dernier avec le service périscolaire.

Ce nouveau conseil d'administration est aussi l'occasion de saluer le travail réalisé par celles et ceux qui ont laissé leur place à de nouveaux membres. Il s'agit de Vincent Sévellec et Clarisse Gérard, fidèles au poste pendant de nombreuses années ainsi que de Julien Landais, membre du CCAS en tant qu'élue puis citoyen pendant plus de trente ans ! Nous ne pouvons que nous incliner devant l'engagement qui a été le vôtre au sein de la collectivité et nous vous remercions sincèrement pour tout ce que vous avez pu lui apporter.

## Loto les Korrigans

L'APE les Korrigans organise son loto le dimanche 28 avril à l'Espace Glenmor

Ouverture des portes à 12h pour le lancement du loto à 14h. De nombreux lots sont à gagner (Console de jeu Switch, trottinette électrique, bons d'achats,...) et la restauration sera possible sur place avec le foodtruck de la Vadrouille. Boissons et gourmandises sucrées seront également proposées.

3€ le carton / 8 € les 3 / 15 € les 6.  
Réservation au 07 81 96 41 74 ou  
ape.korrigans@yahoo.fr



## En bref

- Les demandes de modifications de circuit scolaire (création arrêt) sont à déposer en mairie au plus tard le 15 mai pour une transmission au service de la région au plus tard le 31 mai 2024 pour la rentrée scolaire 2024/2025. Les inscriptions pour les circuits existants se font à partir de fin mai 2024. Rendez-vous sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/ille-et-vilaine>
- Tout le programme des animations natures 2024 du département sur le site <https://www.calameo.com/books/000529009f876c2e91994>
- L'interdiction préfectorale d'accès aux zones boisées, qui faisait suite à la tempête Ciaran a été levée au mois de mars par les autorités. Il convient néanmoins de rester vigilants, de nombreux arbres ayant été fragilisés.
- Le dernier conseil municipal a voté l'embauche d'un agent supplémentaire aux services techniques pour une période de 5 mois, afin de faire face à une charge de travail accrue en cette période.
- Les travaux de sécurisation du surplomb rocheux le long de la Vilaine au niveau de la mare aux mortiers sont programmés par la Région Bretagne et Voies Navigables de France en fin d'année pour un montant de 350 000 euros.
- Après d'importants retards, le centre aquatique communautaire " Aqua Vallons " devrait ouvrir ses portes au début du mois de mai.
- La commune recherche des candidats pour des remplacements ponctuels au sein du pôle enfance jeunesse (avec ou sans CAP petite enfance, expérience similaire souhaitée). CV et lettre de motivation à transmettre à la mairie.
- Un camion-pizza vient désormais un mercredi soir sur deux en centre-bourg, lors des semaines impaires.
- Une ouverture de classe à l'école publique les Korrigans a été actée pour l'année prochaine par le Conseil départemental de l'Education nationale.

# Espace réservé à la minorité

Un projet qui fait débat :

Lors du conseil municipal du 18 mars 2024, les élus ont été invités à délibérer sur les Zones d' « Accélération de la production d'Énergies Renouvelables ». Il s'agissait de répondre à une demande de l'Etat et conclure un travail débuté en 2021. Cette consultation devait associer largement la population dans les choix qu'elle souhaitait privilégier pour notre commune : éolien, méthanisation, photovoltaïque... Les élus de la majorité ont choisi de retenir le photovoltaïque sur les bâtiments et terrains publics ainsi que la possibilité de la production éolienne sur des parcelles communales situées à proximité de Bréhac. En revanche, ils ont décidé de ne pas retenir la méthanisation alors que c'est le choix privilégié par notre intercommunalité.

Nous, élus minoritaires, avons estimé que la concertation avec les habitants avait été insuffisante, trop tardive et que sur un sujet aussi sensible, un dialogue ouvert et transparent aurait dû être instauré. Nous n'avons donc pas voté en faveur de ce projet et regrettons qu'il ait été adopté par la majorité.

Tarifs communaux :

Une délibération sur les tarifs communaux était à nouveau remise à l'ordre du jour de ce dernier conseil municipal. Dans les discussions avant le vote, nous avons obtenu que la majoration chauffage pour l'espace Glenmor, voté en janvier 2023 et applicable entre novembre et mars, soit revue à compter de novembre 2024.

# Bien-être à Saint-Senoux

## Des nouveaux praticiens à la Caozerie

Ces derniers mois, deux nouveaux praticiens sont venus renforcer l'équipe du cabinet de la Caozerie.

### MONSIEUR MAXIME MIRVENARD

intervient en massages, magnétisme, accompagnement corporel. Son cœur de métier est l'accompagnement. Il vous propose une prise en charge globale pour vous aider à vous rapprocher de votre équilibre. Pour cela, il utilise ses connaissances d'infirmier, ses formations en massage, magnétisme, rebouteux et géobiologie. Il s'adapte à vos besoins physiques ou psychologiques et ensemble, vous travaillerez vers votre mieux-être.

► Contact: [equilibre@maximemirvenard.fr](mailto:equilibre@maximemirvenard.fr) / 07 56 86 60 86



MONSIEUR VINCENT FOLATRE est également présent à la Caozerie depuis fin 2023. Il intervient en équithérapie et onirothérapie.

► Contact: [vincentfolatre@yahoo.com](mailto:vincentfolatre@yahoo.com)

Les praticiens de la Caozerie sont donc désormais six pour répondre aux attentes d'écoute et de bien-être des habitants de la commune : Madame Baudrillart, sophrologue, Madame Giffard, réflexologue, Madame Orhand, psychologue, Monsieur Serrano, praticien Shiatsu, Monsieur Mirvenard masseur énergétique et Monsieur Folatre, équithérapeute et onirothérapeute.

► La Caozerie - 16 rue des Bateliers 35580 Saint-Senoux

**MADAME ORHAND PROPOSE L'ACTIVITÉ « BAIN D'ARGILE ».** C'est un lieu d'hébergement et de découverte des argiles médicinales situé à Bruzon. Trois hébergements possédant chacun leur terrasse sont disponibles en nuitées ou séjours repos-nature : le Dôme Géodésique, la Chambre D'hôte Qualité référence ainsi que la Tente Nomade pour les familles. Ces hébergements allient minimalisme, confort, chaleur et sont conçus avec des matières nobles telles que la laine de mouton, le coton, le pin douglas, le liège. L'hébergement peut être couplé à l'offre de soins ou indépendante. Vous pouvez ainsi profiter d'un bain d'argile chaud en extérieur du printemps à l'automne. Bain d'Argile est adhérent au Réseau Accueil Vélo, Accueil Rando Bretagne, Accueil Pèlerins du Chemin de Compostelle.

Bain d'Argile organise chaque trimestre des journées découvertes des argiles à travers des formations théoriques et pratiques.

► Contact et renseignements : [www.baindargile.fr](http://www.baindargile.fr) / 06 88 03 24 83

# Reprise des travaux à la chapelle du Perchot

## Les travaux de conservation du bâtiment débutés l'an passé vont se poursuivre

Nous vous donnons rendez-vous les samedis 27 avril et 25 mai de 9h à 12h.

Il s'agira d'installer le système de drainage à l'intérieur de l'édifice afin de protéger de l'humidité le sol et les murs de la chapelle. Aucun besoin de compétences techniques pour rejoindre l'équipe de bénévoles : une pioche, une pelle, une paire de gants, une brouette et un peu de votre temps suffisent pour contribuer à la préservation de ce petit bâtiment du XII<sup>ème</sup> siècle, patrimoine emblématique de notre commune.



# Aménagements de l'accueil de la mairie

Assises, table basse, présentoirs à documents, mise à disposition des informations réglementaires, c'est un nouveau visage qu'offre aujourd'hui le hall d'accueil de notre mairie. Plus pratique, plus agréable grâce à de multiples aménagements ingénieux réalisés par un chantier d'insertion local "Lever le Rideau" situé à Redon, il peut dorénavant accueillir les habitants de façon plus confortable et offre un cadre de travail bien plus chaleureux aux agents du service administratif.

Horaires d'ouverture de la mairie : lundi / mardi / mercredi / vendredi de 8h30 à 12h00, le jeudi de 14h00 à 18h00 et le 1er samedi du mois de 8h30 à 12h00 (hors juillet/août)

► Contact: [contact.mairie@saintsenoux.fr](mailto:contact.mairie@saintsenoux.fr) / 02 99 57 86 20



## Ene rubrique chaq mouèz pou aconètr des menières de dire an galo

Une rubrique chaque mois pour découvrir des expressions en gallo. Ce mouèz-ci :

**Batr de la hane** - trainer (hanes=pantalons)

**« Les garcaillesa la veizine sont tenant abatr de la hane den les bouéz d'Saint Snou. I qneussent bel-e-ben la nature. De vragarcailles-de-hae, dame ! »** - « Les enfants de

la voisine sont toujours à trainer dans les bois de Saint Senoux. Ils connaissant très bien la nature. Des vrais enfants sauvages ! »

# Actions parentalité en Avril- Mai-Juin

À l'approche des Jeux Olympiques, le service enfance-jeunesse et la médiathèque mettent l'accent sur le sport et l'handisport

Voici le programme à la médiathèque :

Retrouvez une table de présentation mettant en valeur le fonds lire autrement avec des livres adaptés aux différents handicaps : adaptation pour les dys, braille, LSF, livre audio, avec pictogrammes ou tacti-illustrés ou livres en Facile à lire et à Comprendre (FALC). C'est aussi l'occasion de mettre en avant le dispositif « Daisy dans vos bibliothèques » proposé par la médiathèque départementale, l'association Valentin Haüy et le service du livre et de la lecture. Daisy est un format de livre audio permettant l'accès à la lecture aux personnes aveugles, malvoyantes et plus largement pour les personnes empêchées de lire (fatigue, pathologie, public DYS...).

**EXPOSITION LA MARCHÉ** du 23 mars au 25 mai prêtée par la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine

Cette exposition met en valeur l'intérêt de la marche à pied en ville, la sécurité des piétons et l'aspect bénéfique de cette activité pour la santé.

Retrouvez sur la tablette de la médiathèque (prêt sur place), quelques applications numériques inclusives.



**UN LOT DE JEUX DE SOCIÉTÉ** autour du handicap sera en libre accès à la médiathèque, pour du jeu sur place, pendant les horaires d'ouverture.

Des jeux de société autour du handicap seront également proposés sur le temps périscolaire. Partenariat avec les ludothèques du territoire

**OLYMPIADES DE LA LECTURE ET DU SPORT**

Plusieurs jeux par équipes seront proposés avec 2 catégories qui s'alternent : défis

autour de la lecture et défis sportifs en lien avec le handicap

Mercredi 17 avril de 14h30 à 16h30 à l'extérieur autour de la médiathèque pour les enfants élémentaires présents l'après-midi à l'ALSH et à l'espace jeunes.

**HANDISPORT** sur le temps du midi

Fabien de l'OCAS (Office communautaire d'animation sportive) animera des temps sportifs autour du handicap de mai à juin

**RENCONTRE** avec Hadda Guerchouche, vice-championne paralympique et championne d'Europe du 200m 4 nages. Elle racontera son parcours et sensibilisera les enfants à l'estime de soi et la confiance en soi. Mercredi 15 mai, de 14h30 à 16h30 pour les enfants inscrits l'après-midi à l'ALSH ou à l'espace jeunes

**GOÛTER DANS LE NOIR**

Les enfants participeront à un goûter, plongés dans le noir. Ils vont découvrir les aliments autrement en expérimentant la cécité et en mettant en jeu tous les autres sens. Une expérience inédite qui occasionnera des discussions !

Les aînés du CCAS sont invités à participer à cette expérience.

Mercredi 5 juin à 16h (45 minutes) à l'ALSH les Enfantastiques pour les enfants présents l'après-midi à l'ALSH et les seniors du CCAS. Inscription à l'ALSH et auprès du CCAS pour les seniors.



## L'écho du Courti

L'association du jardin collectif vous propose de prendre un bol d'air

Venez mettre les mains dans la terre tous les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 10h à 12h.

Le Courti... Pourquoi un tel nom ? Auparavant, le jardinier était dénommé le « cortillier » (ou « courtiller »). Ce terme trouve son origine dans le français ancien « curtil » qui comme vous l'avez sans doute deviné désignait le jardin, l'enclos. Le mot « cour », que l'on a conservé jusqu'à aujourd'hui, vient de la même racine. Le « cortillier », aussi appelé « hortillonneur » ou « verdier » allait donc au « curtil » pour « cortiller » (jardiner) ou « acortiller » (cultiver). Et du « curtil » au Courti il n'y a qu'un pas. À vous de le franchir !

## Manœuvres des pompiers à Saint-Senoux

Le SDIS35 organise des manœuvres destinées au maintien des compétences de ses officiers formés aux techniques d'extinction des feux de forêts et d'espaces naturels

Cette année les manœuvres sont organisées sur les massifs autour de Saint-Senoux les mardis 9 et 16 avril. Vous verrez donc des engins destinés à la lutte contre les feux de forêts se déplacer et se mettre en place pour simuler les actions entreprises (défense des maisons, attaque de flanc de feu...). Ces manœuvres nécessitent la mise en place de matériels : pour simuler le feu, des piquets et de la rubealise seront positionnés à différents endroits, merci de ne pas les enlever afin que les manœuvres se déroulent dans de bonnes conditions et permettre aux promeneurs d'identifier facilement les zones d'interventions.

## Médiathèque municipale Avril 2024

### L'Ours qui lit

Lectures, comptines et jeux de doigts animé par Linda du RPE (Relais Petite Enfance) et Anne-Laure.

Jeudi 16 mai à 10h, sur inscription. Ouvert aux parents, grands-parents, assistant.es maternel.les

### Les rendez-vous de la couture

Tous les 15 jours, le lundi après-midi à partir de 14h, venez apprendre à coudre ou partager vos astuces et savoir-faire. Lundi 15 et 29 avril 2024

### La Péniche Spectacle, de retour à Saint-Senoux du 20 au 22 juin !

Les enfants des deux écoles élémentaires de la commune pourront assister au concert du groupe Les Voilà Voilà. Cédric Levaire, seul en scène, se déchaîne dans le pur style « One man band », en mettant

tout son cœur avec une sensibilité à fleur de mots et une énergie contagieuse follement folk !

Vous pouvez réserver dès maintenant pour assister au concert de Paloma Negra samedi 22 juin à 20h30 au pôle enfance\*.

À la croisée du flamenco, du jazz et de la musique mexicaine, Paloma Negra,

allusion à une chanson populaire d'Amérique Latine, se pose en quartet sur le fil des musiques du monde, du jazz et des musiques populaires. Originaire de Bretagne sud, le groupe est né en 2014 de la rencontre de Barbara Letoqueueux, au chant, et de Victor Reny, à la guitare flamenca. Ils sont ensuite rejoints par de nouveaux complices. Ces quatre musiciens voyagent ensemble désormais et composent des thèmes et chansons venues d'ailleurs, dans un univers hispanique aux sonorités intensément ensoleillées et pimentées.

Sur réservation auprès de la bibliothèque  
Tarif plein – 8€- Tarif réduit (-16 ans) 6 €

\*La Péniche spectacle ne pourra pas naviguer jusqu'à la Mare aux Mortiers suite à un dysfonctionnement du barrage du moulin du Boël, la profondeur ne sera pas suffisante pour naviguer.



# Enquête statistique nationale sur le vécu et le ressenti en matière de sécurité

Le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) mène actuellement une enquête statistique jusqu'au 14 juillet 2024, impliquant un échantillon représentatif de 200 000 individus âgés de 18 ans et plus. Cette enquête annuelle vise à établir des diagnostics précis sur la sécurité à la fois au

niveau national et départemental.

Reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (CNIS), cette enquête est obligatoire. Les personnes sélectionnées aléatoirement par l'INSEE pour y participer en ligne reçoivent une notification individuelle par courrier. Conformément à

la loi, les réponses à l'enquête demeurent strictement confidentielles et ne serviront qu'à des fins statistiques générales.

Il est possible que des habitants de Saint-Senoux soient sollicités. N'hésitez pas à vous adresser à la mairie en cas de doute sur la marche à suivre. Plus d'informations sur <https://www.enquetevs.fr/questions-reponses/>

## » COMMISSION TRAVAUX, TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

### Zones d'accélération d'énergies renouvelable, où en sommes-nous ?

L'an dernier, le Parlement français a adopté une loi sur l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables dite loi APER. L'objectif majeur pour chaque territoire est de se rapprocher autant que possible de l'autonomie énergétique en diminuant au maximum la part d'énergies fossiles dans nos consommations. Notre communauté de communes, VHBC, a effectué des pré-études théoriques sur les potentielles sources de production d'énergies renouvelables sur le territoire et donc également à Saint-Senoux, qui nous ont par la suite été transmises.

Chaque commune devait ainsi se prononcer sur ces zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) avant la fin d'année 2023, puis par report avant le 31 mars 2024. Le contexte d'installation de la nouvelle équipe municipale n'a pas favorisé une consultation publique satisfaisante en termes de temps dédié au débat démocratique, toutefois nous avons pu recevoir une quinzaine de contributions écrites et pu recevoir en rendez-vous une dizaine d'habitants et habitantes. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont participé à cette consultation en dépit du délai imparti.

Lors du dernier Conseil municipal une délibération a été adoptée à la majorité quant aux Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) identifiées sur la commune. Il convient de rappeler que les zones d'accélération identifiées par la commune restent soumises à la volonté des propriétaires fonciers et à l'accord de l'Etat pour les projets d'envergure. Des zones identifiées comme ayant un potentiel de production d'énergie par VHBC, nous avons retenu le photovoltaïque sur toiture et pour certains lieux circonscrits le photovoltaïque en ombrière ou au sol (avec la condition d'une inscription harmonieuse dans l'environnement). Nous avons également retenu des parcelles communales continues entre la Sourçais et Bréhac susceptibles d'accueillir de l'éolien, avec la condition de mettre en place un projet citoyen et participatif. Nous avons exclus la méthanisation, ainsi qu'une autre zone identifiée pour l'éolien sur un terrain privé entre Bruzon et Bréhac. Nous n'avons pas de potentiel en géothermie.

Pour répondre aux inquiétudes légitimes qui se sont exprimées sur la définition d'une zone pouvant accueillir un projet éolien, il est évident pour la municipalité qu'un tel projet ne pourra voir le jour qu'avec l'aval des habitants et après une réelle concertation. Il est toutefois de notre responsabilité de penser dès aujourd'hui notre capacité future à produire de l'énergie.

La Préfecture a prévu une visioconférence pour les communes le 10 avril pour faire un point sur les remontées de ces ZAER. Nous veillerons à vous tenir informés de l'évolution de ce dossier dans les prochains mois. Des documents sont d'ores et déjà disponibles sur le site internet de la mairie.

## » COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE

### Recensement des offres de garde

La loi Plein-Emploi nouvellement adoptée et son article 17 stipule que les municipalités devront organiser un service public de la petite-enfance (SPPE) à compter du 1er janvier 2025. Dans les faits, pour une commune de la taille de Saint-Senoux, cela signifie qu'il nous faut recenser les modes d'accueil disponibles localement pour les moins de 3 ans. C'est pourquoi nous invitons toute personne travaillant auprès des plus jeunes enfants à Saint-Senoux à se manifester à l'accueil de la mairie par mail ou téléphone.

C'est une étape importante qui nous permettra, dans un second temps, de mettre en perspective cette offre d'accueil avec les besoins rencontrés par les familles pour la garde des moins de 3 ans. L'information et l'accompagnement des familles et futurs parents feront aussi partie des nouvelles prérogatives de la municipalité en la matière.

## » COMMISSION URBANISME

### Aménagement en cours d'un terrain à bâtir

Des travaux de terrassement et d'aménagement ont débuté cet hiver entre l'atelier des Services techniques et le lieu-dit l'Orée du Bois. Initialement, le projet portait sur quatre lots à bâtir. Après avoir reçu en mairie l'aménageur, nous lui avons fait part de nos réserves sur la taille des parcelles envisagées qui excluait de fait les acheteurs potentiels les plus modestes. De plus, l'offre immobilière sur le territoire est pour le moins restreinte et la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) nous invite à une certaine efficacité foncière. C'est pourquoi le projet en cours de réalisation concerne désormais sept parcelles à bâtir, de 412 m<sup>2</sup> à 1054 m<sup>2</sup>, avec chacune une entrée indépendante. Deux d'entre elles sont déjà sous compromis et les travaux de viabilisation du terrain devraient s'achever au printemps 2025. La société Amenatys est chargée de la commercialisation de ces terrains, visibles sur leur site internet.



Mairie - 11 rue des Trois Huchet - 02 99 57 86 20 - saintsenoux.fr

Horaires : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 > 12h

Jeudi : 14h > 18h - 1<sup>er</sup> samedi du mois : 8h30 > 12h

Permanence élu le samedi 6 avril de 9h30 à 12h

Tirage : 950 exemplaires. Directrice de la publication : Maryline Lair.  
Comité de rédaction : Comité de rédaction : Brigitte Marot, Natacha Gendron, Vincent Folatre et Christophe Thomas

Les associations sont seules responsables de la publication de leurs articles.

Maquette/mise en page/distribution :  
Pix'N'Graph - Tél. 02 99 83 53 93

Pharmacies de garde : 3237



SUIVEZ LES ÉVÉNEMENTS  
DE LA COMMUNE  
SUR INTRAMUROS